

Couthuin, le 18 mai 2016

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le jeudi 26 mai 2016 à 19 H 30'**, à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin.

ORDRE DU JOUR :

En séance publique :

1. Présentation du rapport d'activités 2015 du Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne.
2. Compte communal pour l'exercice 2015.
3. Bilan au 31 décembre 2015.
4. Comptes de résultats au 31 décembre 2015.
5. Première modification budgétaire communale, services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2016.
6. Compte du C.P.A.S pour l'exercice 2015.
7. Bilan du C.P.A.S au 31 décembre 2015.
8. Comptes de résultats du C.P.A.S au 31 décembre 2015.
9. Première modification budgétaire du C.P.A.S, services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2016.
10. Compte de l'Agence de Développement Local pour l'exercice 2015.
11. Compte de la Fabrique d'église de Couthuin pour l'exercice 2015.
12. Compte de la Fabrique d'église de Surlemmez pour l'exercice 2015.
13. Compte de la Fabrique d'église de Héron pour l'exercice 2014.
14. Communication des procès-verbaux de vérification de l'encaisse du receveur.

A huis clos :

15. Ratification de désignations dans l'enseignement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

C. BOLLY

E. HAUPHENNE

En annexe : - un exemplaire du compte et ses annexes ;
- un exemplaire de la première modification budgétaire, service ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2016